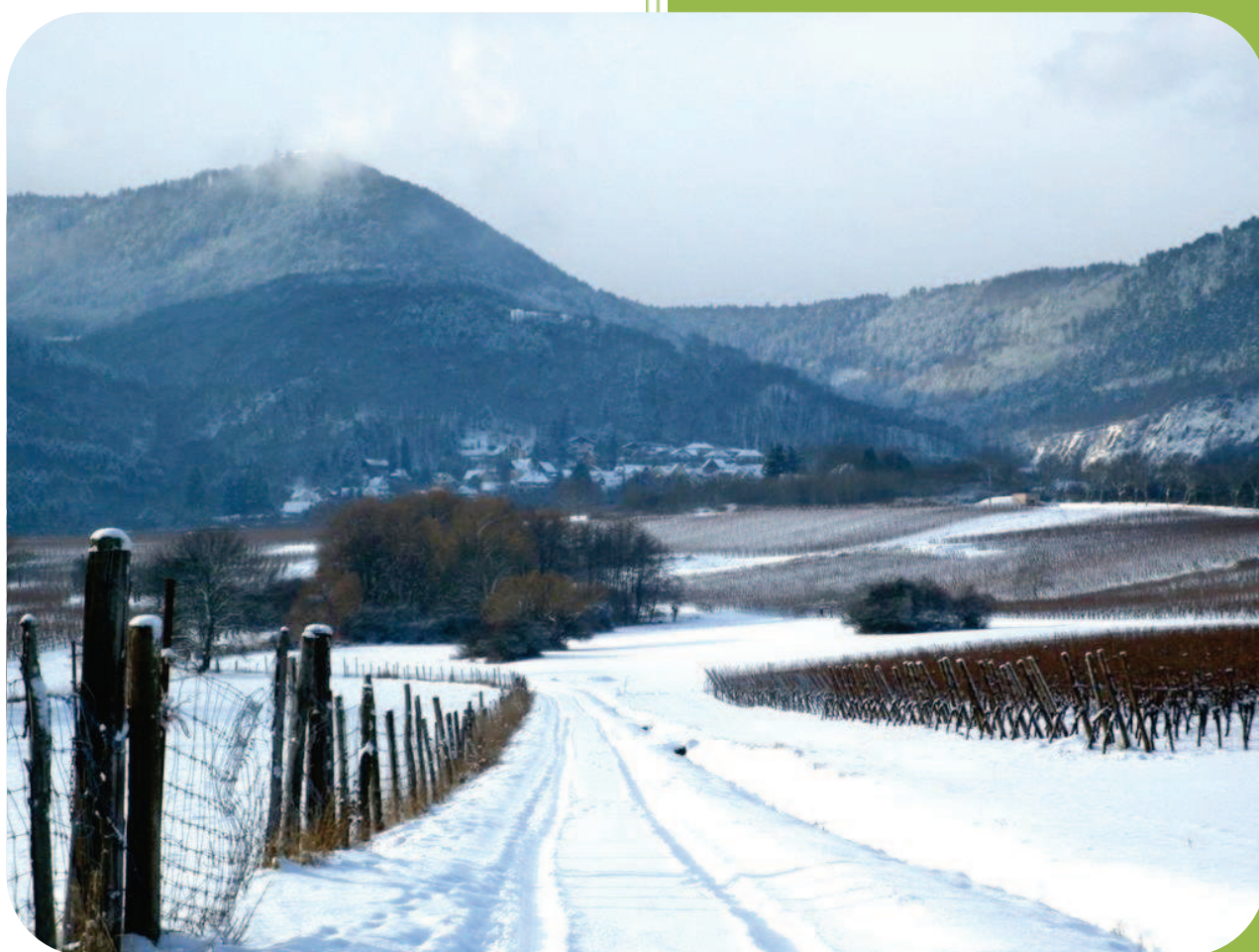


www.saint-nabor.fr

Edition

Décembre 2010

Bulletin Communal



Joyeuses

Fêtes

SAINT-NABOR

Commission Communication



Un mandat de maire s'exerce sur une période de six années ponctuées de leurs quatre saisons.

Une période de temps définie pour répondre aux besoins de la vie publique et sociale. Une période "longue et courte" à la fois pour mener à bien l'ensemble des projets.

Au printemps 2008, l'équipe municipale s'était fixée comme objectif la valorisation du village. Et comme vous avez pu le constater de nombreuses réalisations ont vu le jour.

Dans cette saison propice aux bonnes nouvelles et qui marque déjà **le deuxième cycle de notre mandat**, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre plus grand **PROJET** est celui de la construction d'une nouvelle salle d'accueil et de loisirs, indispensable à la vie associative, culturelle et représentative de notre village. Ce projet a été inscrit au contrat de Territoire du Conseil Général, donc éligible pour être subventionné.

Au printemps 2011 une pré-étude sera lancée avec, pour objectif, sa réalisation à **l'automne 2013**.

L'autre grand **ENJEU** pour le village, qui est la sécurisation des carrières de Saint-Nabor, est en phase avec le cahier des charges, qui fixe la fin des travaux de réaménagement à **l'hiver 2013**.

Concernant la reconversion du site, le bureau d'études mandaté par le Département du Bas-Rhin rendra ses conclusions au début de **l'été 2011**.

Au nom du conseil municipal, des adjoints et en mon nom personnel, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année.

Votre Maire,

Francis Lantz

CREATION D'UN MASSIF A L'ENTREE DU VILLAGE ROUTE D'OTTROTT

Après la mise en valeur de l'entrée du village côté Bernadswiller, c'est au tour de l'entrée située à proximité du terrain de jeux, au carrefour entre la route d'Ottrott et la voie d'accès aux carrières, d'être aménagée.



L'aménagement paysager a été réalisé par une entreprise spécialisée basée à Rosheim. Sur le terre-plein central, outre des plantations de graminées et de conifères, on trouve une rivière sèche constituée de galets décoratifs et de moraines alpines.



A proximité, un bac à fleurs constitué d'éléments palissades en granit marque l'entrée du village au droit du panneau d'entrée d'agglomération.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée au Monuments aux Morts en présence des classes primaires, du corps de sapeurs-pompiers d'Ottrott-Saint-Nabor, de la Musique Municipale d'Ottrott, de l'équipe municipale et de nombreux Saint-Naborois. Le maire a, notamment, rendu hommage aux victimes de la grande guerre, en rappelant un épisode méconnu de la 2^{ème} guerre mondiale, lorsque le 11 novembre 1940, des milliers de Français ont témoigné leur opposition à l'occupant en commémorant l'Armistice de 1918. Les participants se sont ensuite rendus au centre culturel pour un moment de partage et de convivialité autour du verre de l'amitié.

DENEIGEMENT

La fin du mois de novembre nous a gratifié d'une soudaine et abondante neige. Si les services du Conseil Général du Bas-Rhin sont chargés de dégager les routes départementales, la Commune, assure, quant à elle, le déneigement des 2,5 km de voies communales.

Sur son tracteur équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse, notre agent communal, Eric GRAF, est sur le pied de guerre tôt le matin pour rendre praticables les rues de notre village, notamment les secteurs pentus et les abords de l'école.

Rappelons que la compétence du Maire, en la matière, est d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques. Toutefois, le déneigement des trottoirs et les accès aux propriétés incombe aux riverains [Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2212-2 modifié par loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 21)].

Avec un stock de 30 tonnes de sel de déneigement, le traitement des routes devrait être assuré pour cet hiver.

Signalons enfin que le stationnement de véhicules sur la voie publique complique souvent les opérations de déneigement...

REFECTION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE DU CIMETIERE

La toiture de la petite chapelle funéraire, au cimetière de Saint-Nabor, appelée « Chapelle du Chameau », a récemment été remise à neuf.



En effet, de nombreuses infiltrations avaient été constatées et des travaux devaient être entrepris afin de préserver le magnifique antependium (élément décoratif destiné à orner le devant de l'autel - dans le cas présent, une peinture sur bois) datant du XIX^e siècle et rappelant la légende de la fondation de Niedermunster, selon laquelle un chameau aurait apporté à l'abbaye la croix qui est censée renfermer des reliques du Christ et de la Vierge.



FETE DES AINES

Dimanche 12 décembre, une trentaine de personnes se sont retrouvées au Mont Ste Odile pour la traditionnelle fête des aînés organisée par la municipalité. La journée débuta par la messe célébrée par le nouveau directeur, l'Abbé Patrick Koehler et fut suivie d'une visite guidée du couvent par Monsieur le Maire. Le repas fut servi dans la salle Herrade, en présence du Père Ostertag, du Maire et de ses 3 adjoints, et agrémenté d'un moment musical offert tout spécialement à nos aînés par le chœur d'hommes Pluricanto du Kochersberg.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.) et apporte également des informations sur les logements. Il permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Ainsi, notre commune fera l'objet d'un recensement complet de la population entre le 20 janvier et le 19 février 2011.

Un agent recenseur (Mme Jacqueline DANNENMULLER) muni d'une carte officielle viendra vous rendre visite. Chargé de collecter un certain nombre de données, il vous remettra des questionnaires à remplir, concernant votre logement et les personnes qui y habitent. La loi protège et rend obligatoire les réponses à cette enquête qui reste absolument confidentielle. L'agent recenseur est d'ailleurs tenu au secret professionnel. Le recensement est donc une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. C'est pourquoi nous vous invitons à réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur et vous remercions par avance pour votre collaboration.



CHANGEMENT DE TOURNEES DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES SACS DE TRI 2011

Date	Fête	Collecte des ordures ménagères rattrapée le	Collecte des sacs de tri rattrapée le
Vendredi 22 avril 2011	Vendredi Saint	Samedi 23 avril	-
Jedi 2 juin	Jedi de l'ascension	-	Samedi 4 juin
Jedi 14 juillet	Fête Nationale	-	Samedi 16 juillet
Vendredi 11 novembre	Armistice 1918	Samedi 12 novembre	-

MARCHE POPULAIRE DE SAINT-NABOR LE 28 JUIN 2010 - Record de participation battu

1231 marcheurs ont participé le 28 juin dernier, à la marche populaire de Saint-Nabor. Les organisateurs, dont leur président, Jean-Michel Grasser, ne cachaient pas leur satisfaction de voir autant de monde arpenter les sentiers du Massif du Sainte Odile.

Pour cette 26^{ème} édition, les randonneurs avaient le choix entre des parcours de 10, 20, 30 km, ainsi qu'un parcours dit adapté aux personnes à mobilité réduite. Première étape : vers le sentier des pèlerins qui conduira les marcheurs derrière les carrières de Saint-Nabor, puis devant la fontaine Lucie, puis autour de Niedermunster.



Au centre Saint-Jacques, tout proche, avait lieu le deuxième contrôle où se séparaient les parcours. Les « 10 km » descendaient vers Truttenhausen, tandis que les « 20 et 30 km » montaient au kiosque Jadelot pour arriver au carrefour de la Bloss. De là, retour vers Saint-Jacques par le Mont Saint-Odile, pour les randonneurs du « 20 km ». Et pour les plus courageux, le parcours continuait par le château du Birkenfels pour aller à la maison forestière du Welschbruch. Ensuite les marcheurs devaient longer le ruisseau de la Kirneck et remonter le sentier du chemin de fer de la vallée de Barr pour atteindre le Kienberg et rejoindre enfin le contrôle du carrefour de la Bloss où se trouve le chalet du Club Vosgien de Barr.

A noter, la présence de clubs de marcheurs venus en force : les randonneurs du Haut-Barr, à côté de Saverne, étaient les plus nombreux (51), puis ceux de Menchhoffen (49), les marcheurs des 5 clochers à Adamswiller (45) et le Club Vosgien d'Epinal (44). Et de club venus d'assez loin comme les 14 marcheurs de Pully près de Lausanne en Suisse.

L'ORTHOGRAPHE POUR LES PETITS ET LES GRANDS - Dictée à Saint-Nabor

Le 7 novembre dernier, à l'école de Saint-Nabor, Nathalie Mosser-Poitout, l'institutrice, avait vingt-quatre élèves inhabituels. C'était la traditionnelle dictée du point lecture communal, pour les 7 à 77 ans. Visiblement heureuse de retrouver Christiane Thouvenot, ancienne responsable du point lecture, Christine Diene donnait ses premières consignes et distribuait des crayons ou même des plumes et des encriers, ainsi que du papier calligraphié. Après avoir fait silence, les amoureux de l'orthographe pouvaient écouter une première fois la dictée de la maîtresse qu'elle avait tirée de l'incontournable bible de l'orthographe, le Bled : un passage intitulé « Le réveil au refuge ». Tandis que Nathalie Mosser-Poitout portait une attention toute particulière aux courageux élèves de CE1, CM1 et CM2, les plus grands essayaient de déjouer les incontournables pièges de la langue française.



ETAT CIVIL

Décès

24.08.2010 : **Marcel WALTER**

09.10.2010 : **Nicole GALLE-GAUTRON**

Naissances

Rebecca, le 18.01.10, fille d'Alexandre MESSMER et Cindy HORENT

Efe, le 01.02.10, fis d'Öner GUN et Pinar GÜNGOR

Valentin, le 13.09.10, fils de Jérôme STOUFFLET et Nathalie HEISSLER

CIMETIERE

Par délibération du 16 septembre 2010, le Conseil Municipal a adopté un nouveau règlement du cimetière. Si votre famille dispose d'une tombe, nous vous invitons à procéder au renouvellement de la concession.

Durée d'une concession : 30 ans

Tarifs 2010 :

- Tombe simple : 160 €

- Tombe double : 320 €

- Caveau simple : 605 €

- Caveau double : 1 200 €

- Transformation tombe simple en caveau double : 450 €

- Transformation tombe double en caveau double : 890 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la Mairie.

Les eaux du Massif du Sainte-Odile ont-elles des propriétés chimiques si particulières pour avoir acquis une réputation au fil des siècles quasi mystique ? Régulièrement des gens viennent s'approvisionner en eau aux fontaines de Saint-Nabor. Richard Haas, chimiste, avait analysé ces eaux en 1999 et a observé d'étonnants phénomènes.

Aujourd'hui retraité, Richard Haas, analyste en chimie, s'est intéressé à la constitution des eaux de source. Il est auteur d'un livre sur la question qui s'est particulièrement bien vendu. Et c'est dans le cadre d'un de ses mémoires qu'il s'est intéressé aux eaux du Sainte-Odile. Etude qu'il est opportun de rappeler à la veille du 13 décembre, jour de la Sainte Lucie, nom également porté par une fontaine entourée de légendes, de la forêt de Saint-Nabor. Les observations chimiques de Richard Haas sont particulièrement étonnantes et peut-être pas si étrangères à la réputation mystique de ces eaux, connues pour avoir des vertus curatives.

« Entre le 31 juillet 1998 et le 30 juin 1999, j'ai effectué 23 analyses des eaux. Elles ont été effectuées pratiquement les mêmes jours de chaque mois. Toutes les mesures ont été faites le matin entre 7h et 10h sur des appareils de laboratoires étalonnés aux normes CE. L'eau pour les analyses a été directement prélevée aux sources mêmes et analysées dans la foulée en laboratoire. Ce travail représente 1.500 km passés en voiture et 250h de travail en laboratoire », indique le chimiste.

Alors que les mesures se poursuivent, Richard Haas observe le 31 mars 1999 un phénomène « rare et très curieux ». Il observe « une augmentation brutale de la résistivité, qui s'est traduit par une diminution de la minéralisation globale ». Une modification de sa constitution chimique tout à fait inexplicable. Le même phénomène est observé le jour d'équinoxe de printemps le 21 mars 1998 où les mesures varient brusquement. Comment se fait-il que certaines sources voient leur eau se modifier ainsi ? Richard Haas a alors vérifié si la pluviométrie pouvait avoir une influence ou incidence particulière les jours en question. « Après vérification il n'en est rien. Aucune anomalie à ce niveau n'a été relevée ces jours-là. Cela se pourrait si les sources, ce jour ou les jours précédents, s'étaient chargées en eaux de pluie », explique-t-il. Finalement c'est avec les cycles planétaires qu'un rapprochement a été trouvé.

Dans la littérature scientifique, le fait a déjà été signalé. Supercherie ? Certainement pas, si l'on se réfère à des publications scientifiques sur les « variations du niveau piézométrique des eaux souterraines en fonction de l'attraction lunaire », à l'instar des marées, et sous certaines situations topographiques.

D'ailleurs le mouvement de marée n'est pas réservé qu'aux eaux, il touche également la croûte terrestre. On parle alors de marées crustales. Ce qui pourrait expliquer ces changements de constitution minérale des eaux, plus ou moins soumises, aux influences de l'attraction lunaire, et à des mouvements souterrains au travers de différentes couches géologiques. Et parce qu'elle est pauvre en minéraux, l'eau du Massif est peut-être particulièrement sensible aux variations de minéralité.



La fontaine Sainte-Lucie

Des vertus éliminatrices

Parce que pauvres en minéraux, les eaux du Sainte Odile posséderaient des vertus « éliminatrices » pour le corps. Mais les normes sanitaires en vigueur imposent une reminéralisation et une chloration, au grand dam de ceux qui recherchent l'eau originelle. Et l'on comprend ainsi que de nombreux visiteurs viennent remplir leur coffre de jerricans d'eau de la fontaine de Saint-Nabor. L'eau de la plaine serait-elle moins bonne ? Une chose est certaine : en amont des sources du Massif du Sainte-Odile, aucune culture céréalière ne vient perturber les périmètres de captage. Donc, pas de risques d'infiltration de pesticides et autres épandages de l'agriculture conventionnelle. Juste de la forêt, des sapins, et de l'eau qui percole à travers les couches granitiques. Qu'on se rassure côté volumes : « Le Mont Sainte-Odile est aussi un formidable réservoir en eau potable pour les communes du Piémont des Vosges », indique la Charte de valorisation du Mont Sainte-Odile. Une véritable richesse, donc, à l'heure où l'eau de qualité se fait si rare. Les sources de Klingenthal et Saint-Nabor peuvent déborder 2 800 mètres cubes par jour.

D.L.

L'établissement français du sang avait donné rendez-vous aux Saint-Naborois mercredi 20 octobre, en soirée. Une trentaine de personnes a fait don de son sang dans une ambiance détendue et agréable.



La collecte était organisée au Centre culturel du village, où, une secrétaire médicale, trois infirmières et un médecin attendaient les généreux donateurs. Une fois les renseignements d'usages pris sur l'identité, le patient consultait auprès de Julie Ricaut, le médecin, qui posait les questions pour s'assurer que son sang ne comporte pas de risques infectieux. Il pouvait ensuite s'installer sur un lit où les infirmières pouvaient procéder au remplissage de la poche, ½ litre tout au plus, et moins selon le poids corporel. Dix minutes après, un bon repas concocté par les bénévoles du village attendait le donneur, de quoi repartir en forme.

Sauver des vies

Pour Julie Ricaut, le don du sang est un acte qui permet de sauver des vies. Si autrefois, une quantité non négligeable servait aux accidentés graves de la route, ce sont désormais les cancéreux, comme ceux victimes de leucémie, qui absorbent une bonne partie des stocks. « Le sang est centrifugé et l'on sépare les plaquettes et les globules rouges du plasma, pour utiliser de façon optimale les fonctions biologiques de chaque composant. » Pour le médecin de l'Etablissement français du sang, à Strasbourg, le bilan de cette soirée, en volume de sang collecté, est très bon, d'autant que la bonne ambiance était au rendez-vous entre les Saint-Naborois. Prochain rendez-vous le 31 mai au même endroit.

EN BREF

La mairie sera exceptionnellement fermée :

Les vendredis 24.12 et 31.12 de 17h à 19h

Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales est toutefois prévue : vendredi 31.12 de 8h30 à 10h30

L'équipe du Comité de Rédaction
et le Conseil Municipal
vous souhaitent de Bonnes Fêtes
et une Excellente Année 2011.

Directeur de publication : François LANTZ, Maire Rédaction : Régis MULLER, David LEFEBVRE, Martine SCHELL. Impression : Mairie de SAINT-NABOR

Votre contact pour donner votre avis ou proposer un article dans le prochain numéro : Régis MULLER, 03 88 95 82 22 ou mairie@saint-nabor.fr